



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Construction et exploitation d'une usine d'embouteillage d'eau atmosphérique, à Grimaud, dans le Var. Eau atmosphérique obtenue par un procédé innovant de condensation des microgouttelettes d'eau présentes dans l'air.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

HOME ATMOSPHERIC WATER

Raison sociale

HOME ATMOSPHERIC WATER

N° SIRET

89923338100016

Type de société (SA, SCI...)

Sociétés

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

VERGINE

Prénom(s)

FRANCK

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., bAutresDeboisementsEnVueDeLaReconversionDesSolsPortantSurUneSuperficieTotaleMemeFra	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☒ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la construction puis l'exploitation d'une usine d'embouteillage d'eau atmosphérique.

Il s'agit de produire de l'eau par condensation, de la stocker dans des cuves, de la traiter afin qu'elle réponde aux normes sanitaires en vigueur en France, puis de l'embouteiller dans des bouteilles et flacons en verre ainsi que dans des canettes en aluminium pour commercialisation. L'ensemble des process décrit ci-dessus sont intégrés dans un bâtiment d'une surface au sol de 5000 m².

La construction va durer entre 12 et 14 mois et débutera par une opération de défrichement du terrain.

Il n'y aura aucune opération de démolition puisque le terrain est nu de toute construction.

4.2 Objectifs du projet

Le projet est une première mondiale car aucune usine de ce type n'existe dans le Monde. Le principe de condensation de l'humidité présente dans l'air pour produire de l'eau atmosphérique existe sous forme de générateurs mobiles, mais aucune application industrielle de ce procédé n'est en place aujourd'hui.

Ce projet permettra donc de prouver que cette nouvelle source d'eau disponible tout autour de nous, est accessible et sans danger pour les consommateurs.

Il sera donc possible de positionner des usines de production dans des zones en stress hydrique où les conditions climatologiques le permettent.

Ce projet représente également la mise en place d'une unité industrielle qui embauchera jusqu'à 120 personnes, dans une zone où l'industrie est quasi-absente, et qui fera rayonner la région au niveau mondial.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet consiste en la création d'un bâtiment unique, de volumétrie simple, qui regroupera les différentes activités : industries, stockage et bureau.

Concernant l'implantation des ouvrages et afin de sauvegarder au maximum le patrimoine arboré du site, le projet prévoit le défrichement du site au strict pourtour des aménagements, soit une surface de 9 698 m². Le reste du site sera maintenu en espace vert arboré.

Les contraintes d'inondabilité du site impliquant l'interdiction de remblayer le terrain, le projet sera construit sur pilotis. La côte du rez de chaussée, premier plancher accessible, sera établie à +5.40 NGF, conformément aux prescription sud plan de prévention des risques d'inondation. Un soubassement perméable sur plus de 70 % permettra le libre écoulement des eaux sous le bâtiment ; de fait, la topographie du site sera maintenue ; seule la zone nécessaire à l'implantation des quais à l'Ouest sera déblayée, sur une hauteur de 55 cm au maximum.

Le bâtiment sera construit en charpente béton, des fondations type pieux devront être mis en place pour pallier à la mauvaise nature du sol. Diverses toitures techniques nécessaires au process de l'établissement seront réparties en périphérie Est et Ouest de l'édifice. Ces dernières seront intégrées au bâtiment via des remontées de murs, afin de dessiner un ensemble cohérent.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En exploitation, l'usine fonctionnera comme toute usine d'embouteillage d'eau, à ceci près que nous ne prélevons aucune ressource souterraine.

L'eau condensée puis traitée sera conditionnée en bouteilles pour être emballée en cartons, stockés sur palettes.

Des camions de transport assureront les livraisons de matières premières (bouteilles neuves, bouchons, etc...) ainsi que les départs de palettes vers les entrepôts de stockage.

Chaque journée de production démarrera par un nettoyage complet du réseau de transport de l'eau dans l'usine (tuyaux inox) à l'aide d'eau chaude, de soude caustique et d'acide citrique. La faible concentration de ces effluents en soude et acide nous permet de les rejeter directement dans le réseau des eaux usées de la commune (vu avec les experts de la centrale de traitement des eaux voisine).

Cette usine n'est pas vouée à être démantelée.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement obtenue (recours gracieux en pièce jointe) ICPE et IOTA : déclaration seulement (mail de la DREAL en pièce jointe)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Bassin de rétention	858

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 595 Voie : Avenue de l'Héliport

Lieu-dit :

Localité : 595 Avenue de l'Héliport 83310 Grimaud

Code postal : 83310 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6°33'2"E Lat. : 43°15'51"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le document en vigueur est le PLU de la commune de GRIMAUD.
Le zonage concerne la parcelle AW151 (anciennement AW43) située sur la commune en zone

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Commune de GRIMAUD (Var). Dans la zone d'activités du Grand Pont.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Zone PPRI, liée à la possibilité de crue de la rivière "La gisclle"
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Nous prélevons l'humidité contenue dans l'air, à des proportions très faibles (moins de 0,3% d'humidité sur la zone concernée du bâtiment uniquement, voir dossier).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	La construction du bâtiment nécessite un décapage des terres végétales.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Il s'agit d'une unité industrielle d'embouteillage et la zone d'activité dans laquelle elle se situe est dimensionnée pour l'accueillir.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Nous avons pris toutes les dispositions pour préserver la biodiversité existante (corridor écologique, zone de protection de l'ophioglosse). L'emplacement du bâtiment permet une préservation des zones susceptibles d'impacter la biodiversité existante.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet se situe en Zone 2AUBi2.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Inondation par crue d'un ruisseau (zone ppri). Le bâtiment est conçu pour palier à ce risque (vide sanitaire prévu sous le bâtiment pour laisser la libre circulation de l'eau)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒	☐	Le projet est concerné par les risques sanitaires liés à la qualité de l'air. Notre usine permet de mesurer cette qualité en temps réel et de stopper le process en cas d'alerte.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Transport de composants nécessaires à la production des bouteilles et évacuation des palettes de produits finis vers des entrepôts de stockage.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	La centrale de production d'eau atmosphérique, située sur le toit de l'usine génère un bruit de 70 dB à 10m et 50 dB à 50m.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les effluents concernent uniquement les opérations de nettoyage en place (NEP) ainsi que les rejets liés aux sanitaires classiques. Ces effluents seront rejetés dans le réseau des eaux usées de la commune et une liaison directe existera avec la centrale de traitement des eaux usées voisine afin que cette dernière tire partie de la faible concentration des polluants.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets non dangereux (film plastique, bois de palettes, cartons, etc...)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	L'architecture du bâtiment est conçue pour être de faible hauteur afin de ne pas pénaliser l'environnement. De plus, l'usine sera située dans une zone d'activité qui dispose déjà de bâtiments de type industriel et stockage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Concernant les rubriques ICPE et IOTA, nos activités font que nous ne sommes soumis qu'à déclaration auprès du préfet du Var.

Concernant les opérations de défrichement, nous avons obtenu un recours gracieux de l'arrêté n°AE-F09319P0216 par l'intermédiaire du Préfet de région.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

En phase de travaux: entre 12 et 14 mois

L'ensemble du défrichement sera réalisé par des engins de terrassements afin de créer les accès et la plateforme nécessaire à la construction de l'usine. L'ensemble des engins seront soit électriques soit hybrides. Les déchets verts seront évacués en décharges spécialisées. Pour le reste du « petit débroussaillage » il sera réalisé par des hommes à pied avec de l'outillage portatif électriques afin de minimiser les risques de pertes d'hydrocarbures et limiter la pollution sonore.

L'ensemble du chantier sera réalisé avec un process strict qui se résume en quelques points :

- Entreprise locale pour limiter l'impact de l'empreinte carbone
- Construction avec des matériaux recyclés / bas Carbone
- Zone stationnement d'engin non perméable, pour une pollution des sols nulle.

En phase d'exploitation :

Notre usine sera équipée de capteurs de mesure en temps réel de la qualité de l'air aspiré dans le but de nous assurer qu'aucune pollution ne vienne pénaliser notre eau embouteillée.

Toute détection d'une quelconque pollution de l'air (incendie, Particules fines, ...) générera une alerte et stoppera la production d'eau atmosphérique.

Concernant l'eau produite et conditionnée, notre laboratoire interne ainsi que des prélèvements réguliers assurés par le laboratoire départemental d'analyse et d'ingénierie du Var (LDAi)

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

En effet, la qualité majeure de notre projet réside dans le fait qu'il est "propre". En effet, nous ne puisons dans aucune source souterraine mais dans l'air, et pour une infime proportion d'humidité (voir dossier).

De plus, nous ne rejetons que des effluents sous contrôle, dans le réseau des eaux usées de la commune.

Concernant le bâtiment, toutes les précautions sont prises afin de ne pas perturber les éventuels

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom VERGINE

Prénom **FRANCK**

Qualité du signataire Directeur Industriel

À GRIMAUD

Fait le 27-11-2024

Signature du (des) demandeur(s)